

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Opposition municipale de gauche

La loi fait obligation au maire de mettre un local à disposition des élus de l'opposition. Le bureau promis (depuis 2008) n'étant toujours pas disponible (a-t-on pu trouver un bureau pour une employée illustre fraîchement embauchée ?), le Maire a décidé de nous affecter une pièce dans un appartement proche de la mairie, à partager avec les élus (plus nombreux) de la majorité municipale.

Soyons clairs. Si nous sommes satisfaits de voir (enfin) cette obligation légale respectée, nous n'avons aucune responsabilité dans le choix de cette location.

Nos concitoyens nous ont confié démocratiquement la mission de suivre les affaires communales, de donner notre avis, de développer nos propositions, d'exercer un contrôle sur les budgets, d'informer nos concitoyens... La présence d'une opposition en éveil est rassurante et bénéfique pour l'ensemble de la collectivité (cela peut éviter certaines tentations...). Nous le savons, nous ne sommes pas très populaires (!) parmi certains élus de la majorité, et les marques de reconnaissance manquent un peu. Au service de la collectivité, nous assurons ces missions de manière entièrement bénévole (contrairement aux élus de la majorité, tous indemnisés). Ce travail demande un très gros investissement (temps, logistique...). Alors, un bureau (à partager) pour faciliter le travail des élus d'opposition, dans un bâtiment communal, nous paraît être un minimum (imposé par la loi).

Rappelons la proposition « constructive » d'offrir un composteur à nos concitoyens. Quand la gestion des ordures ménagères devient plus sensible et coûteuse (le prix du service devrait encore augmenter), tout ce qui est de nature à diminuer la quantité de déchets à collecter et traiter est à développer. Trop peu de publicité a été faite à cette offre municipale. A compléter par un effort de chacun pour bannir les incivilités...

Vos élus : Jean **Codomier**, Maguy **Fache**, Pascal **Comby**